

Ordre du jour :

Landy Paradis, FSL, soirée migrants, conseil municipal, Brestivan.

Landy Paradis

Bernard finalement réussi à joindre le futur nouveau propriétaire. Celui-ci confirme avoir un projet de construction à l'arrière de son bâtiment (même s'il attend encore l'autorisation au titre de l'urbanisme et l'accord de prêt de sa banque) ; le terrain lui servira en outre à garer des engins. Le maintien du jardin partagé n'est donc malheureusement pas possible. Coup dur, en particulier pour celles et ceux qui, du CCTN comme des Incroyables comestibles, se sont investis dans ce jardin et y ont passé pas mal de temps et d'énergie... resteront les souvenirs de bons moments et d'une belle dynamique... à renouveler !

Il convient donc de procéder à l'évacuation des lieux et à la récupération des plants et du matériel divers. Dans l'attente de savoir si on peut encore accéder au jardin après le 1^{er} novembre (date du changement de propriétaire), la date du 27 octobre sera proposée aux Incroyables comestibles pour une dernière journée active et conviviale sur le site. D'ici là, chacun est invité à récupérer ce qu'il souhaite. En l'absence de terrain de repli immédiat sur la commune, le CCTN n'a pas l'utilité immédiate de la cuve à eau qu'il avait achetée ; il sera donc proposé aux Incroyables comestibles de la récupérer pour l'un de leurs sites à Vannes ou ailleurs.

L'évacuation de la cabane risque d'être un peu compliqué, son démontage semblant impossible (c'est ça les meubles en kit...).

Bernard se charge du contact avec les Incroyables comestibles.

Forum social local à Plescop en janvier 2019

Manjo participe aux réunions de préparation au nom du CCTN. Après des années de fonctionnement à Séné, l'organisation du FSL 2019 à Plescop attire de nouvelles associations partenaires, ce qui est plutôt encourageant.

Plusieurs salles sont mises à disposition par la municipalité de Plescop, autour du collège : salle Le Studer pour la cantine, amphithéâtre du collège pour deux soirées, salle polyvalente qui peut être divisée en deux, salle de visionnage de la médiathèque.

L'association theixnoyalaise Gwan ah dub, que nous avons pour son projet de fête de la musique, envisage de participer à l'événement, avec une soirée. Il semblerait intéressant qu'ils puissent disposer d'un stand, voire animer un atelier pour sensibiliser le public à leurs actions et à leurs problématiques.

Le groupe Vocal Bardak a également été invité à participer, elles sont en train d'étudier leurs disponibilités.

Soirée ciné-débat à Theix-Noyal

Manjo va s'occuper de réserver la salle de la Landière pour la soirée theixoise (ouverture des réservations par la mairie 3 mois avant).

Didier a sollicité le distributeur du film Zéro phyto – 100 % bio, il est en attente d'une réponse. Au cas où celle-ci serait négative, il faut continuer à chercher d'autres films qui pourraient

correspondre au thème « alimentation et santé » sur lequel nous nous sommes positionnés.
Le programme du FSL doit sortir courant décembre, il faudra avoir décidé d'ici là.

Soirée migrants du 13 novembre

Contactés par Yann, le groupe Les Pickels (non non, pas pickles, ça ça se mange) est prêt à venir jouer 3-4 morceaux en lien avec la thématique, en acoustique. En ouverture ?

Hélène de la Cimade sera présente, Yann voit avec elle si elle est prête à s'occuper de l'animation du débat.

Michel est intronisé grand coordinateur de l'opération « affiches-volettes » : lien avec Laurence pour les ajustements du visuel vus ensemble ce jour, récupération du papier auprès de Bruno, impression (20 A3 + 50 A4 + 100 volettes), livraison chez Erell pour mise à disposition des distributeurs-trices.

Conseil municipal

Installation d'un nouveau conseil municipal.

Vente du terrain de l'usine de liants à l'agglo, sans qu'il soit encore garanti que l'investisseur mène son projet à bien (possibilité de rétractation en cas de frais de dépollution trop importants). On a un peu de mal à s'y retrouver dans les chiffres diffusés dans la presse, il semble que cela reflète la confusion de la présentation par le maire au conseil municipal. L'opposition s'est émue du manque de transparence de la majorité sur ce dossier.

Participation de la commune au réseau Ressort, qui semble intéressant.

(Le réseau Ressort regroupe des animateurs de cinq communes du pays de Vannes (Damgan, Muzillac, Péaule Saint-Avé, Saint-Nolf, Surzur et Theix-Noyal). Créé il y a deux ans, il a pour but de sensibiliser les jeunes aux conduites à risques via des formations et des ateliers.)

Brestivan

La série pluriannuelle à multiples rebondissements prends des accents de tragédie grecque depuis l'annonce du recours par l'association des Amis des chemins de ronde, qui telle un deus ex machina, surgit des nuées pour assener un coup fatal. Aïe.

Pour le moment il n'est pas facile d'y voir très clair, n'ayant pas connaissance du courrier de recours en question et la mairie semblant sonnée par le coup de massue.

Il semblerait que le recours porte sur l'arrêté préfectoral du 3 mai 2018 d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et portant dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces protégées [...] relatif au projet de création de la ZAC de Brestivan

(arrêté en ligne ici : <http://www.morbihan.gouv.fr/content/download/34346/256999/file/AP%20du%203%20mai%202018%20brestivan%20Theix-Noyal.pdf>)

Ce choix aurait été fait suite à une jurisprudence établissant qu'un recours ne peut pas porter sur un dossier de réalisation s'il n'y a pas eu un recours sur le dossier de création.

Les arguments communiqués par Mme Echard dans la presse ne semblent pas nouveaux (gigantisme de l'opération, médiocrité de l'opération, destruction d'espaces naturels, risques pour la réserve d'eau potable en aval), on aurait pu penser qu'ils aient déjà été traités dans le cadre des procédures précédentes.

On ne comprend pas bien l'annonce municipale d'un gel du prochain pendant 6-7 ans, qui ne semble pas correspondre au délai de traitement de ce type de recours ? Est-ce une posture volontairement catastrophiste pour appeler à la rescousse les institutionnels ?

Il ne semble pas opportun de se désoler à l'unisson des élus, compte tenu du manque d'ambition qualitative de l'opération (label écoquartier a minima), et des désillusions successives des acteurs engagés en faveur de la partie innovante et alternative du quartier.

Le risque étant néanmoins que le quartier se refasse dans quelques années.. encore pire.

En attendant, quelle communication du CCTN sur ce sujet ?

Il serait intéressant de rencontrer les Amis des chemins de ronde pour en savoir un peu plus sur leur démarche.

Le modèle de développement actuel, le logement comme produit de spéculation, l'afflux de population vers les villes, notamment côtières et l'abandon des campagnes, tout cela n'est pas tenable. Mais comment développer une réelle alternative ? Quelle latitude d'action à l'échelle d'une commune ? Comment aider les ménages les plus défavorisés à s'installer au plus près de leur emploi ? Un débat s'engage, pas près de se terminer...

ATTENTION ! Prochaines réunions les jeudis 8 et 22 novembre, donc 2ème et 4ème jeudis du mois (en raison du 1^{er} novembre